

Actualités en droit bancaire

Vendredi 5 mai 2017
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Alain GOURIO

Directeur juridique et conformité
Affaires bancaires et
financières, Europe et
International FBF

Organisé par :

Olivier COSTA

Responsable de la Commission
Entreprise et finances
Avocat au Barreau de Lyon
Cabinet BISMUTH

Horaires :

De 9h15 à 17h45

Soit 7 heures de formation validées

Cette formation est homologuée par le
Conseil National des Barreaux

Lieu :

Siège d'EUROJURIS

45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

Fax : 01 46 33 98 23

formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

- Bilan législatif en droit bancaire
- Réforme du crédit immobilier
- Les principales décisions de jurisprudence :
**Responsabilité bancaire
TEG**

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 5 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

☐ Je souhaite consulter la formation en direct à distance (480 € TTC, soit 400€ H.T.)

Nom : Prénom :

Cabinet - Société:

Conditions : Le dispositif de visio-conférence ne sera mis en place qu'au-delà de trois inscriptions par séminaire. La tenue effective de la formation à distance vous sera annoncée 15 jours avant le séminaire. A partir de votre confirmation, aucun remboursement de la formation à distance ne pourra avoir lieu. Le participant doit disposer d'une connexion internet et se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct Formation reconnue par le CNB.

Demande de documentation

☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.



EUROJURIS
F R A N C E